Lutte antivectorielle (LAV) en Grand Est

Bilan annuel régional 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Grand Est

www.grand-est.ars.sante.fr

Les Agences Régionales de Santé sont chargées de la surveillance entomologique du moustique tigre et de l'intervention autour de ses nouvelles implantations. Elles sont également en charge des mesures de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les personnes atteintes de maladies transmises par les moustiques (dengue, chikungunya, Zika).

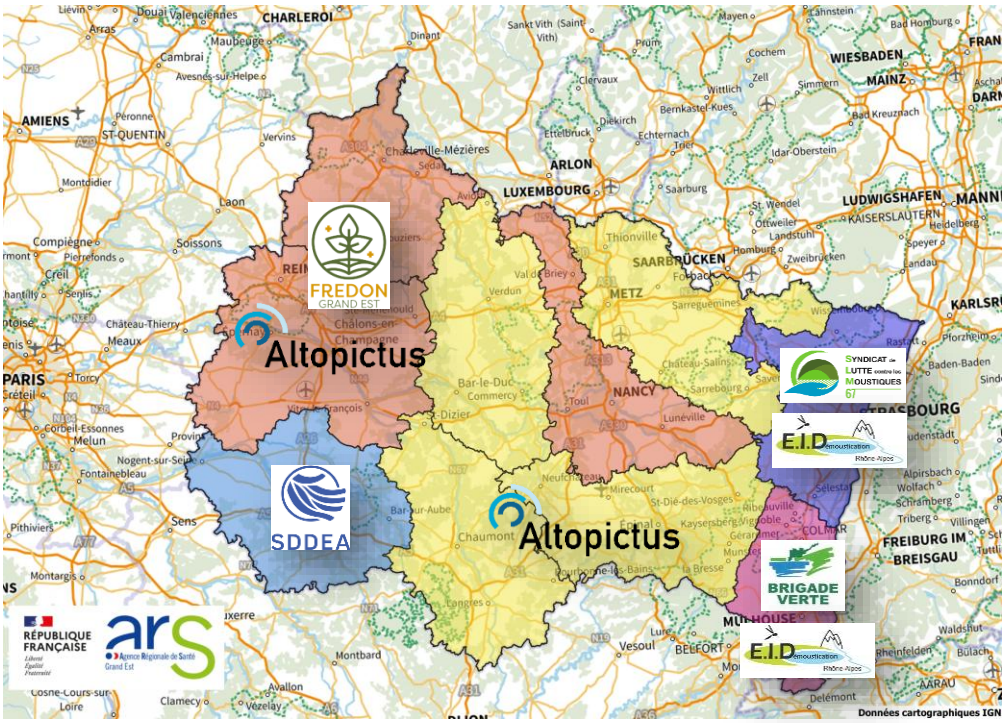
L'Agence Régionale de Santé Grand Est est chargée depuis début 2020 de définir les mesures de surveillance entomologique du moustique tigre et de lutte antivectorielle en région.

Ce bilan 2025 est celui de la 6ème année de surveillance entomologique et de lutte antivectorielle en Grand Est.

Les opérateurs intervenants en Grand Est

7 C'est le nombre d'opérateurs de démoustication missionnés par l'ARS Grand Est pour la mise en œuvre des missions de surveillance du moustique tigre et de lutte antivectorielle dans les 10 départements du Grand Est :

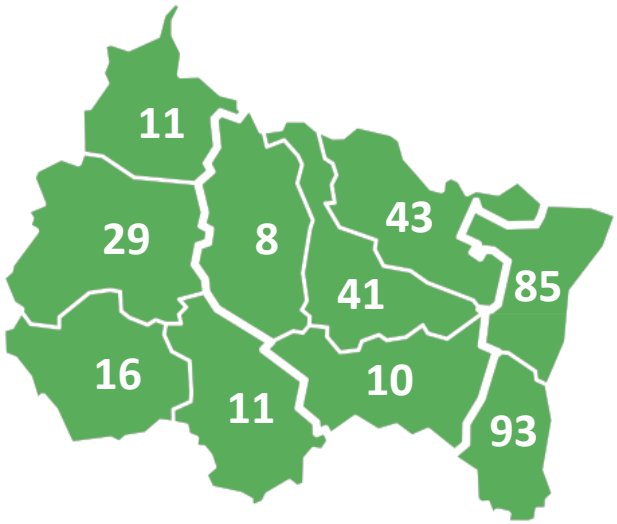
1. **Ardennes (08), Marne (51), Meurthe-et-Moselle (54)** : ALTOPICTUS - FREDON
2. **Aube (10) :** SDDEA (Syndicat des eaux de l'Aube)
3. **Haute-Marne (52), Meuse (55), Moselle (57), Vosges (88)** : ALTOPICTUS
4. **Bas-Rhin (67)** : SLM67 (Syndicat de lutte contre les moustiques) - EID Rhône-Alpes
5. **Haut-Rhin (68)** : Brigade Verte - EID Rhône-Alpes



Les dispositifs de surveillance

347 C'est le nombre de pièges qui constituent le réseau de pièges à œufs de moustiques (dits pièges pondoirs) mis en place dans le cadre de la surveillance organisée par l'ARS sur l'ensemble du territoire régional.

Ces pièges pondoirs sont installés au niveau des collectivités les plus peuplées, des sites sensibles et des sites à risque d'importation.



Les signalements citoyens

321 signalements de moustique tigre au niveau de communes non colonisées ont été réceptionnés et analysés par les opérateurs de démoustication missionnés par l'ARS Grand Est.

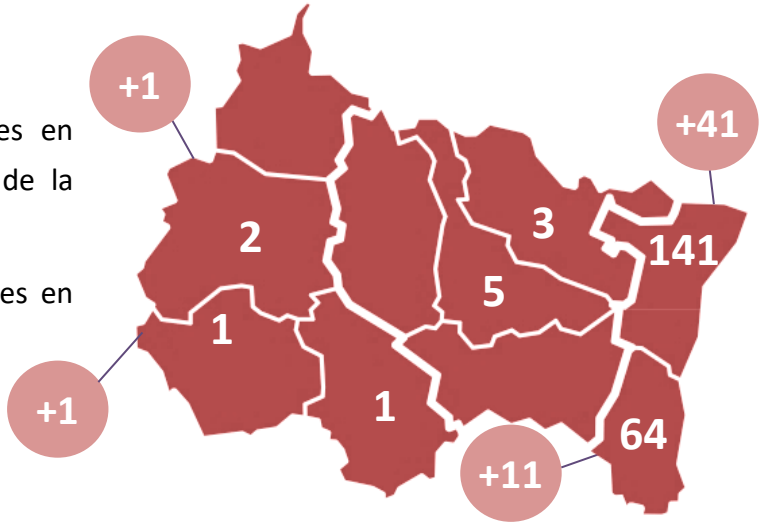
L'intervention autour des signalements et des pièges positifs

Lors des enquêtes menées autour des signalements et des pièges positifs, les populations riveraines ont été sensibilisées à la mise en œuvre des bons gestes de prévention pour lutter contre la prolifération des moustiques tigres. Lorsque c'était nécessaire, les gîtes larvaires ont été supprimés ou traités à l'aide d'un produit de lutte anti-larvaire par l'opérateur de démoustication.

Les communes colonisées

54 nouvelles communes ont été classées en communes colonisées en 2025 à la suite de la surveillance mise en œuvre.

217 communes sont à ce jour colonisées en région Grand Est.



Les maladies transmises par le moustique tigre en Grand Est (*dengue, chikungunya, Zika*)



13 opérations de démoustication (10 dans le Bas-Rhin et 3 dans le Haut-Rhin) ont été réalisées autour de 11 cas humains importés ayant voyagé en zone de circulation du virus (sur les 99 cas importés déclarés à l'ARS) afin d'empêcher tout départ d'épidémie.

4 cas humains n'ayant pas voyagé en zone de circulation du virus (signant ainsi le départ de transmissions locales), ont été déclarés à l'ARS. 7 opérations de démoustication ont été menées autour de ces cas pour « casser » les chaînes de transmission.

En savoir plus sur la lutte anti-vectorielle :

> Sur notre site internet : www.grand-est.sante.fr

1. **Collectivités territoriales** > Sécurité sanitaire et salubrité > Espèces nuisibles à la santé > La lutte anti-vectorielle (LAV)
2. **Grand public** > Protégez votre santé > Espèces nuisibles à la santé > Moustique tigre et maladies vectorielles

> Sur la plateforme nationale de surveillance et de signalement : http://www.signalement-moustique.fr/